



Paris, 3 mars 2016

Bilan de l'ouverture des marchés de gros de l'énergie

Observatoire des marchés de l'électricité, du gaz et du CO₂
(Données au 31 décembre 2015)

Électricité : La faible production hydraulique au 4^e trimestre a maintenu les prix du marché court terme aux niveaux de 2014 alors que les prix à terme continuent de chuter

La **production hydraulique, en baisse de 23 % au 4^e trimestre 2015 par rapport à 2014**, a maintenu **les prix sur le marché à court terme** (enchère EPEX Spot) à des niveaux comparables à 2014, 40,60 €/MWh contre 40,90 €/MWh au 4^e trimestre 2014, malgré la baisse des prix des combustibles.

La baisse de la production hydraulique a été compensée par une **hausse de la production des centrales au gaz** (+46 % par rapport au 4^e trimestre 2014) ainsi que par la **hausse de la production de la filière photovoltaïque et éolienne** (respectivement +31 % et +32 % par rapport au 4^e trimestre 2014). Ces hausses de production ont conduit à une augmentation du **solde exportateur de 19 %, soit 16,9 TWh**, par rapport au 4^e trimestre 2014.

Le prix du produit Calendaire 2016 (livraison en 2016) a poursuivi sa baisse au cours du 4^e trimestre 2015, suivant la tendance des combustibles. Il s'établissait à 33,50 €/MWh au 23 décembre 2015.

Les volumes échangés de produits calendaires sont en hausse de 65 % par rapport au trimestre précédent. L'absence de souscription d'ARENH pour 2016 explique notamment cette situation.

Gaz naturel : Alors que les prix du gaz sont bas, la consommation est soutenue par la demande des centrales électriques

La consommation de gaz en France affiche, au 4^e trimestre 2015, une augmentation de 2 % par rapport au 4^e trimestre 2014. La demande des centrales électriques fonctionnant au gaz a en effet plus que doublé. Au total, sur l'année 2015, la demande des centrales au gaz est trois fois supérieure aux niveaux observés en 2014 et 46 % au-dessus des niveaux de 2013.

Les prix du gaz européens ont poursuivi une tendance baissière soutenue sur l'ensemble du trimestre (-13 % par rapport au 3^e trimestre 2015, -23 % par rapport au 4^e trimestre 2014). Les stocks relativement élevés et une consommation faible durant le premier trimestre de l'hiver expliquent cette tendance. La baisse de prix du gaz a été moins accentuée sur les marchés asiatiques, ce qui a creusé l'écart de prix avec l'Europe. Cet écart explique la hausse des exports vers l'Espagne (+15 % par rapport au 3^e trimestre 2015) et a contribué à l'augmentation du spread Nord/Sud (1,5 €/MWh en moyenne au mois de décembre).

Les échanges sur les marchés de gros du gaz ont légèrement diminué sur le segment court terme (-9 %) et de façon conséquente sur le segment à terme (-44%). Le recul d'activité est particulièrement élevé sur les produits de type saisonnier, ce qui pourrait s'expliquer par la faiblesse des prix de l'hiver 2015-2016 qui limite l'intérêt des acteurs pour le produit été 2016.

Le sud de la France a vu, au mois de décembre, les premières injections de bio-méthane dans le réseau de transport de TIGF. Ces injections proviennent de l'unité de méthanisation BioVilleneuvois, qui représente une capacité de production de gaz de 34 GWh/an.

Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01 44 50 41 77 – anne.monteil@cre.fr
Cécile CASADEI : 01 44 55 89 16 – cecile.casadei@cre.fr

CO₂ : Le prix des quotas d'émission (EUA) est en légère hausse au 4^e trimestre 2015

Au 4^e trimestre 2015, le **prix moyen spot du produit EUA affiche une hausse de 5 % par rapport au 3^e trimestre 2015. Il s'établit à 8,4 €/tCO₂.**

Les volumes EUA échangés (2 000 Mt) ont fortement augmenté par rapport au trimestre précédent (+ 20,8 %). Sur les bourses et sur les plateformes de courtage, ils ont respectivement augmenté de 17,3 % et de 38 %.

La rentabilité théorique pour une centrale thermique au charbon a baissé de 4 % pour s'établir en moyenne à 22,2 €/MWh en pointe pour l'échéance à terme (un an) dans un contexte de baisse des prix de l'électricité, tandis que celle d'une centrale thermique au gaz a augmenté de 2,2 €/MWh dans pour atteindre 5 €/MWh en pointe pour la même échéance dans un contexte de baisse des prix du gaz.

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.

Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01 44 50 41 77 – anne.monteil@cre.fr

Cécile CASADEI : 01 44 55 89 16 – cecile.casadei@cre.fr